

APPEL A LA MOBILISATION

Centre Pénitentiaire Saint-Denis

Le 21 Avril 2025

En dépit des **moults alertes** de notre organisation syndicale depuis des mois, la situation du CP ST DENIS ne s'améliore pas !

PIRE !!! Les effectifs des surveillants s'amenuisent de mois en mois. Le mode dégradé devient la norme, obligeant trop souvent un surveillant à gérer seul jusqu'à 130 détenus.

La chienlit s'installe inexorablement

Les personnels à bout de souffle doivent surseoir à l'incapacité de notre ministère de tutelle à combler les vacances de postes. Ce n'est pas les 5 malheureux ETP octroyés pour la CAP du premier semestre 2025 qui vont permettre aux agents d'avoir un rythme de travail en adéquation avec une vie de famille et préserver leur santé. Et la situation va encore s'aggraver avec les 8 départs à la retraite d'ici décembre 2025.

D'autre part, les activités foisonnent sur l'établissement condamnant le surveillant d'étage à être un porte clé au détriment de sa propre sécurité.

Faire toujours plus avec toujours moins, telle est la devise de notre structure !!!!

Parallèlement, le service du greffe pâtit aussi de ce manque d'effectif aux vues des 1100 détenus en comptant les DDSE dépendant de notre établissement. La MAF avec 180 pour cent de taux d'occupation n'échappe pas non plus à ce constat affligeant

Voilà la cartographie APOCALYPTIQUE du centre pénitentiaire de ST DENIS.

Cette situation ubuesque ne peut plus durer !!! Cela doit s'arrêter !!!

L'UFAP UNSa JUSTICE CP ST DENIS EXIGE:

- Un additif à la CAP des surveillants en cours afin de résorber le déficit en personnel de 25 agents.
- La régularisation des 7 MAD sortants
- Une accélération des transferts nationaux notamment pour la MAF et les quartiers maison d'arrêts hommes.
- La refonte de la journée de détention en diminuant drastiquement les activités et en attirant les concessionnaires au sein de nos murs afin de proposer du travail à la population pénale.
- La création d'un USHA, d'un SAS et d'un établissement dans le sud de l'ile afin de juguler l'augmentation exponentielle de la population pénale exacerbée par le phénomène de drogue sur l'ile, les VIF et une démographie soutenue. La réunion a été injustement écartée du plan 1500 places prévus pour l'outre-mer.
- La pose de filins sur les cours de promenade et de caillebotis aux fenêtres des cellules notamment sur les quartiers H et F.
- Une permanence SMPR le week-end et jour férié. Un médecin d'astreinte la nuit et week-end, ou un partenariat avec SOS médecin.
- La fin des sorties de nuit pour des missions non urgentes, tel que retour HO.
- L'abondement en effectif des ELSP soit 7 agents conformément au protocole d'INCARVILLE.
- L'affectation d'un brigadier-chef/major encadrement à la MAF à l'arrivée des mutés au 01/09/2025.
- Abrogation de la note de service sur les Garde d'enfant ainsi qu'une gestion du personnel équitable et cohérente.

L'HEURE EST GRAVE! NOTRE PATIENCE A ATTEINT SES LIMITES!!!!!

PLACE A L'ACTION !!!!!

TOUS devant la porte le Vendredi 02 MAI 2025 à 6h00

L 'UFAP UNSa JUSTICE à vos côtés et pour vos intérêts

